

Le manuel scolaire dans les cours de français au collégial

Céline Thérien

Number 113, Spring 1999

D'un bon usage des manuels scolaires

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56219ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

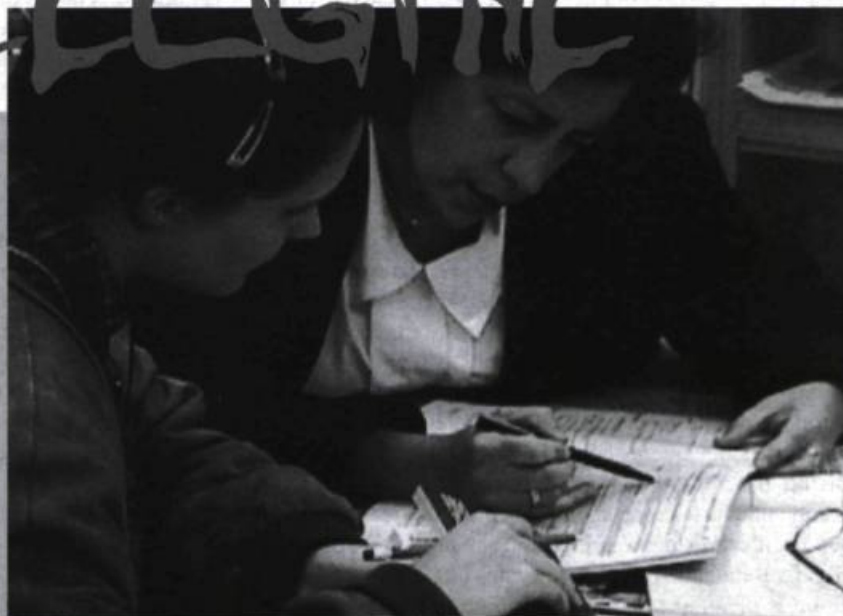
Cite this article

Thérien, C. (1999). Le manuel scolaire dans les cours de français au collégial. *Québec français*, (113), 45–46.

Le manuel scolaire dans les cours de français au

COLLÉGIAL

La réforme de l'ex-ministre Robillard, qui a rendu obligatoire des objectifs méthodologiques et littéraires dans l'enseignement des quatre cours de français du tronc commun, a donné un élan à la publication de livres scolaires s'adressant aux étudiants du collégial. Ceux-ci doivent maintenant effectuer un parcours en histoire littéraire du Québec et de la France et apprendre l'analyse de texte et la dissertation explicative. Mon expérience en tant que conceptrice d'un manuel, *l'Anthologie de la littérature d'expression française* (Éd. CEC), m'a forcée à réfléchir aux critères auxquels doivent se plier les maisons d'édition scolaire pour satisfaire une clientèle dont les caractéristiques sont beaucoup plus difficiles à cerner qu'il n'y paraît à première vue. Tout en cherchant à échapper au piège du message de promotion, la réflexion suivante, forcément fragmentaire, est aussi nécessairement subjective.



Photos : Programmes de formation 1999-2000, Collège François-Xavier Garneau.

PAR CÉLINE THÉRIEN*

Portrait de l'utilisateur

Au point de départ, tout auteur doit se faire une idée de son lecteur. Quand on écrit un livre scolaire, la tendance est pourtant très forte de s'adresser à ses collègues alors même qu'on prétend viser l'étudiant. Le style doit être accessible mais on échappe difficilement, ne serait-ce que par formation, à la tentation d'utiliser une terminologie de spécialiste. Au collégial, plusieurs manuels pèchent par ce défaut, soit de présenter dans un jargon sophistiqué une théorie souvent relativement simple. Enseigner, c'est vulgariser. L'enseignant va à la rencontre de l'élève, lui fournit des connaissances adaptées à ses besoins. C'est cette perspective que doit adopter, selon moi, l'auteur de manuels scolaires : mettre à la disposition du professeur un instrument qui permette à l'élève de surmonter ses difficultés d'apprentissage.

Quelles sont les implications pratiques de ce postulat ? En prenant pour acquis que le professeur sert d'intermédiaire pour l'utilisation du manuel, l'auteur a différentes options pour faciliter l'accès à la théorie qu'il présente. Le cadre de cet article n'en permet pas une exploration exhaustive, mais nous pouvons illustrer un certain nombre d'entre elles. Par exemple, si la matière est ardue, l'auteur peut augmenter la lisibilité en « marquant » les significations essentielles par différents procédés, soit par des sous-titres fréquents, par la mise en évidence (en italiques ou en caractères gras) des termes essentiels, etc. Il peut proposer des exercices qui appliquent la théorie et en facilitent la compréhension. Ou, à l'opposé, présenter un contenu simplifié qui serve de fondement à un enseignement plus exigeant en classe. Cette dernière modalité permet en quelque sorte de combler au départ les inégalités de culture et d'assurer un apprentissage de base relativement homogène, aspect qui compte pour beaucoup dans l'enseignement d'une matière comme la littérature. Enfin, il est de plus en plus courant qu'on propose des tableaux qui concrétisent les

liens entre les principales notions. Il s'agit, en outre, d'instruments de travail intellectuel polyvalents qui favorisent la mémorisation, et qui peuvent fournir des pistes pour interpréter un extrait dans le cas particulier de l'analyse de texte.

Au collégial, le manuel apparaît ainsi comme un complément à l'enseignement, jamais un substitut du professeur. Au moment de la conception, il faut savoir ménager une marge de manœuvre à l'enseignant, ne pas le rendre prisonnier d'une démarche trop rigide. Par rapport au manuel scolaire, le professeur est un peu comme le chef d'orchestre qui dirige ses musiciens : ceux-ci ont la partition devant les yeux, mais le maître indique la voie de la réussite.

Le contenu et la méthode

Dans la description des programmes de français du collégial, un mouvement s'est dessiné ces derniers temps en faveur d'un dosage équilibré des objectifs de contenu et de méthodologie. L'étudiant ne doit pas uniquement accumuler des connaissances littéraires, il doit pouvoir les intégrer dans un texte, devenir compétent en écriture. « C'est en forgeant qu'on devient forgeron » : on avait depuis longtemps tiré la leçon de ce proverbe dans l'enseignement technique. Il semble toutefois que la balance penche actuellement en faveur de la méthodologie qui devient elle-même objet d'enseignement : on s'évertue à définir le sujet amené, à le distinguer du sujet posé et du sujet divisé, on crée de toutes pièces des modèles prescriptifs de paragraphes et les conclusions sont plus codifiées que les CQFD (ce qu'il fallait démontrer) de la géométrie ! Sous prétexte d'aider l'étudiant, on l'enferme dans des recettes sclérosantes. Et on se plaint que le résultat de toute cette démarche soit une coquille vide, un texte creux, sans substance.

Bien qu'il apparaisse légitime d'aplanir les difficultés d'apprentissage, il me semble qu'il faut échapper au piège du « drillage » et éviter de tout ramener à des « trucs » qui faussent le sens même du processus éducatif. Plutôt que de mettre l'accent sur le produit final (du genre une seule bonne réponse, celle qui se trouve dans la tête du professeur), ne doit-on pas insister de préférence sur la démarche d'analyse ? N'y a-t-il pas lieu de proposer des modes d'exploration du texte, des procédés d'inventaire adaptables à plusieurs corpus, des cheminement variés de planification plutôt que des modèles de plans fermés ? Le but n'est-il pas de faire progresser l'étudiant en lui fournissant une panoplie d'outils pour interagir avec son milieu ? Ces moyens, aussi performants soient-ils, n'offrent pourtant aucun intérêt s'ils ne se greffent à des connaissances palpables. On ne planifie pas dans le vide : les plans s'appliquent à des idées, et il y a une part de vérité à affirmer qu'avec la pratique vient la manière. Il est bien futile d'essayer d'inverser l'ordre de cette proposition. Aussi avouerais-je trouver peu d'intérêt aux manuels qui, au collégial, font passer la méthode avant le contenu, ce qui équivaut, de mon point de vue, à vouloir attirer les mouches avec du vinaigre.

La concurrence

Le mécénat pédagogique n'est pas la priorité des maisons d'édition. Comme toute entreprise, elles investissent dans des produits compétitifs, qui doivent répondre à la fois aux exigences d'un programme et aux attentes d'une clientèle spécifique. Or, l'édition québécoise affronte souvent des compétiteurs très puis-

sants : dans le seul domaine littéraire, on fait face à des géants comme Gallimard, Hachette et d'autres qui peuvent rentabiliser leur investissement parce que leur marché est très large. Aussi multiplient-ils les collections à vocation didactique, proposant des œuvres commentées, avec questions et exercices variés. Doit-on s'en satisfaire ? Non, car ces manuels sont, par la force des choses, souvent mal adaptés aux besoins particuliers des étudiants québécois. Ces derniers n'ont pas le même bagage culturel que les Européens, ce qu'ils apprennent à l'école est différent, la relation du maître à l'élève n'est pas la même (est-on sensible au fait qu'on n'utilise pratiquement jamais au Québec ce terme de « maître » pourtant d'usage courant en France pour nommer l'enseignant ?). De plus, notre glorieuse mère patrie peut témoigner de sa longue histoire : distinguer l'art roman de l'art gothique est facile quand on en trouve des exemples dans son environnement. On entrevoit très bien les conséquences que peut avoir un tel constat sur le rôle que joue l'iconographie dans un volume. On comprendra aussi qu'une information qui paraît superflue en France soit nécessaire ici : que le grand-père d'un élève s'appelle Napoléon ne contribue en rien à rendre familier le célèbre personnage au petit Québécois qui, en lisant Victor Hugo, fera de l'empereur le cousin du roi !

Le manuel de littérature doit nécessairement tenir compte du bagage culturel antérieur de l'élève. Comme on ne connaît pas de moyen sûr d'en faire l'évaluation, les maisons d'édition recrutent leurs auteurs dans le milieu scolaire où le manuel sera en usage. Par mesure de prudence, il est aussi coutumier de procéder à des consultations auprès de gens du milieu pour réajuster le tir en cours de rédaction. Cette habitude risque-t-elle de donner naissance à une forme de « clientélisme » qui consisterait à vouloir se conformer aux attentes de l'acheteur, nuisant ainsi à l'innovation pédagogique ?

Ainsi, le manuel scolaire fait face à plusieurs défis : il doit se démarquer de ce qui a été fait antérieurement mais aussi de ce qui se fait ailleurs. Il faut trouver le ton et la façon qui conviennent au contexte, il faut produire la qualité sans outrepasser le budget. Il faut donner le goût à l'individu d'apprendre par lui-même : projet stimulant s'il en est mais susceptible de ne jamais trouver de solution définitive, car non seulement les connaissances progressent-elles, mais il est possible aussi que les façons d'apprendre se modifient subrepticement, à notre insu, ce qui expliquerait que les manuels scolaires autrefois adaptés aux besoins de nos grands-mères soient aujourd'hui périmés. Le petit-fils lit-il moins que son aïeule ou différemment : pensons à ces « livres dont vous êtes le héros » qui impliquent le lecteur dans l'intrigue. Le cours magistral est-il un mode d'enseignement dépassé pour un individu qui regarde la télévision (« on zappe le prof. ? ») ou qui joue au Nintendo (« à quand le livre à pitons ? ») et se promène sur l'internet (« est-ce pour demain le "Spoutnik Teaching" ? ») ? Dans ce contexte, quelle est la contribution du manuel scolaire ? Peut-être fournit-il tout simplement une assistance au professeur surchargé, lui facilitant les transitions quand les ministères décident abruptement de changer le programme, ou lui fournissant du matériel tout prêt au moment où il croule sous les corrections et que le temps lui manque pour préparer son cours.

* Professeure au collège de Maisonneuve, auteure de *l'Anthologie de la littérature d'expression française*, 2 tomes, Éd. CEC.